

**PREFECTURE - BUREAU DES ELECTIONS ET DES ACTIVITES
REGLEMENTEES**

1432 W	Débts de boissons, dons et legs, notifications aux héritiers, libéralités pour un autre département de personnes résidant dans les Alpes de Haute-Provence, dossiers.	1992 - 2007
1432 W 0001	Débts de boissons, demandes de situation, mutation, ouverture et translation, plaintes, demandes de règlementation, fermeture administrative : arrêtés préfectoraux, procès-verbaux de gendarmerie, correspondance.	2001 - 2007
1432 W 0002	Legs : dossiers individuels.	1992 - 1994
1432 W 0003	Legs en faveur des associations suivantes : association diocésaine à Digne-les-Bains, association diocésaine de Saint-François à Saint-André-les-Alpes, Société scientifique et littéraire des Alpes de Haute-Provence, Institut Notre-Dame de Digne-les-Bains, Hôpital local de Castellane, Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés à Château-Arnoux, Association la Sousta à Barcelonnette, Association Saint-Mayeul de Ganagobie : dossiers comprenant la déclaration du legs, acte de décès, copie du testament, acceptation de libéralité, statuts de l'association, montant de l'actif ou du passif.	1994 - 2000
1432 W 0004	Legs : dossiers individuels comprenant la déclaration du legs, acte de décès, copie du testament, acceptation de libéralité, statuts de l'association, montant de l'actif ou du passif. Correspondance concernant des dons et legs exploités par d'autres préfetures.	1999 - 2007
1432 W 0005	Aliénations d'immeubles concernant la Congrégation des soeurs de l'Institut Notre-Dame de Digne-les-Bains et la Chartreuse Notre-Dame à Reillanne : dossier composé d'une copie du décret de reconnaissance d'utilité publique, statuts, budget, acte sous seig privé et authentique portant promesse d'achat, matrice cadastrale, plan de l'immeuble à aliéner, délibération du conseil d'administration, copie du décret ou de l'arrêté préfectoral autorisant l'acquisition de l'immeuble, justification du prix de vente, arrêté préfectoral autorisant l'association à aliéner l'immeuble.	1995 - 1996
1432 W 0006	Associations demandant à bénéficier des dispositions fiscales de l'article 238 bis du code général des impôts concernant : dossier composé d'une demande, des statuts, des comptes de l'association, de l'arrêté préfectoral, autorisant ou refusant à bénéficier des dispositions fiscales.	1994 - 2006